

ASSURANCE D'ASSISTANCE VOYAGE.

PRENEUR DE

EXOTICCA TRAVEL FRANCE SAS

POLICE D'ASSURANCE N °:

07620005049

GARANTIES ET LIMITES PAR ASSURÉ

Tableau Résumé de Garanties et Limites Couvertes.

COUVERTURES

MONTANTS ET PLAFONDS DES GARANTIES PAR PERSONNE
(Selon Option/Destination)

7. ANNULATION DE VOYAGE

7.1 FRAIS POUR ANNULATION DE VOYAGE

1.000,00€

2.000,00€

4.000,00€

Lu et approuvé par le preneur de l'assurance qui accepte expressément les clauses limitatives et excluantes, contenues aux clauses de cette police.

